

04 Janvier 2019

MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS APPROUVÉ PAR L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 26 JUILLET 2018

Le conseil d'administration du Groupe Oeneo, réuni le 05 décembre 2018, a décidé dans le cadre de son programme de rachat d'actions, approuvé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 26 juillet 2018, d'autoriser le directeur général de la société à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions. En application de cette autorisation, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la société Oeneo.

Ce mandat, signé le 03 janvier 2019, porte sur un volume maximal de 3 500 000 actions Oeneo représentant moins de 5,5% du capital social, et respecte toutes les conditions imposées par la seizième résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 26 juillet 2018.

Le programme de rachat est destiné à permettre la réalisation des opérations suivantes, par ordre décroissant de priorité : 1 Satisfaire aux obligations découlant des programmes d'attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ; 2 Réduire le capital social par annulation d'actions propres ; 3 La conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière ; 4 Satisfaire aux obligations découlant de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Les rachats pourront intervenir, au titre dudit mandat, sur une période de 12 mois à compter de ce jour. Oeneo se réserve le droit d'interrompre à tout moment l'exécution de ce programme de rachat, celui-ci n'affectant pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions (développé en page 240 du Document de Référence d'Oeneo déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 juillet 2018) et les résolutions afférentes sont disponibles sur le site internet de la société, www.oeneo.com, à la rubrique « Investisseurs / Publications / Rapport et document de référence ».

À propos du Groupe OENEO

OENEO est un acteur majeur de la filière vitivinicole, grâce à ses marques haut de gamme et innovantes. Présent dans le monde entier, le groupe couvre l'ensemble des étapes de l'élaboration du vin, avec deux divisions majeures et complémentaires :

- Le Bouchage, avec la fabrication et la commercialisation de bouchons en liège technologiques à forte valeur ajoutée avec notamment la gamme DIAM et la gamme PIETEC





- L'Élevage, en fournissant avec ses marques de tonnellerie Seguin Moreau, Boisé, Millet, Fine Northern Oak et Galileo des solutions haut de gamme d'élevage du vin ou de spiritueux aux principaux acteurs du marché et en développant avec Vivelys des solutions innovantes au service du vin (R&D, conseil, systèmes).

Avec passion, nos solutions contribuent à élaborer, élever, préserver et magnifier le vin ou les spiritueux de chaque vigneron, en transmettant leur émotion et en renforçant leurs performances.

WE CARE ABOUT YOUR WINE

INFORMATIONS ET RELATIONS PRESSE

OENEO

Philippe Doray
Directeur Administratif et Financier
+33 (0) 5 45 82 99 93

ACTUS FINANCE

Guillaume Le Floch
Analystes – Investisseurs
+33 (0) 1 53 67 36 70

Alexandra Prisa
Presse – Media
+33 (0) 1 53 67 36 90

